

BECOUBE
34 rue de Liège
75008 PARIS

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
650 rue Henri Becquerel
34000 MONTPELLIER

S.A. MEDINCELL

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

**RAPPORT SPECIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

S.A. MEDINCELL

Adresse : 3, rue des Frères Lumière

34830 JACOU

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021

A l'Assemblée Générale de la société MEDINCELL,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article 225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 - CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article 225-58 du Code de commerce.

2 - CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

2-1 Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article 225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

2-1-1 Nature et objet : Rémunération de Christophe DOUAT

Personne concernée : Monsieur Christophe DOUAT – Président du Directoire

Modalités : Le montant de la rémunération de Monsieur Christophe DOUAT s'élève à 235 000 € euros bruts sur l'exercice et ce depuis le 1^{er} mai 2019. Monsieur Christophe DOUAT assure la fonction de Président du Directoire de la société MEDINCELL.

2-1-2 Nature et objet : Rémunération de Jaime ARANGO

Personne concernée : Monsieur Jaime ARANGO – Membre du Directoire

Modalités : Le montant de la rémunération de Monsieur Jaime ARANGO s'élève à 155 000 € euros bruts sur l'exercice et ce depuis le 1^{er} décembre 2019. Monsieur Jaime ARANGO occupe un poste de Directeur Administratif et Financier au sein de la société MEDINCELL.

2-1-3 Nature et objet : Honoraires de consulting auprès de la société NH CONSULT

Avec : La société NH CONSULT

Personne concernée : Monsieur Ahn NGUYEN – Dirigeant de la société NH CONSULT et Président du Conseil de Surveillance & Actionnaire

Modalités : Une convention entre MEDINCELL et NH CONSULT a été conclue pour la consultation sur divers sujets. Cette société intervient dans le secteur du conseil en gestion. Les honoraires facturés au titre de l'exercice clos au 31 mars 2021 s'élèvent à 120 050 € euros

2-1-4 Nature et objet : Honoraires de consulting auprès de la société HEALTH R&D LLC

Avec : La société HEALTH R&D LLC

Personne concernée : Monsieur Olivier Sabri MARKABI – Dirigeant de la société HEALTH R&D LLC et Vice-Président du Conseil de Surveillance

Modalités : La société MEDINCELL confie à la société HEALTH R&D, une prestation de conseil et de support aux termes de certains contrats de consulting. Les honoraires facturés au titre de l'exercice clos au 31 mars 2021 s'élèvent à 16 500 €uros.

2-1-5 Nature et objet : Frais, assurance et indemnités de révocation de Monsieur Christophe DOUAT

Personne concernée : Monsieur Christophe DOUAT, Président du Directoire

Modalités : Monsieur Christophe DOUAT, au titre de ses fonctions de membre et de Président du Directoire :

- Pourra obtenir, rétroactivement à compter du 1^{er} août 2014, le remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.
- Bénéficiera d'un dispositif d'assurance perte d'emploi.
- Percevra automatiquement une indemnité de révocation d'un montant équivalent à ses 12 derniers mois de rémunération en cas de révocation sans juste motif de Président du Directoire.

2-1-6 Nature et objet : Rémunération de Monsieur Nicolas HEUZE

Avec : Monsieur Nicolas HEUZE, membre du Directoire (jusqu'au 31 décembre 2020)

Modalités : Le montant de la rémunération de Monsieur Nicolas HEUZE a été modifiée pour être portée de 120 000 €uros bruts par an à 123 800 €uros brut par an, rétroactivement au 1^{er} juillet 2017. Monsieur Nicolas HEUZE a quitté ses fonctions au 31 décembre 2020. Il a perçu sur l'exercice clos au 31 mars 2021 une rémunération de 108 682 €uros.

2-2 Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs *sans exécution au cours de l'exercice écoulé*

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

2-2-1 Nature et objet : Conseil en recrutement auprès de la société L3S

Avec : La société L3S

Personne concernée : Madame Virginie LLEU – Dirigeant de la société L3S et membre du Conseil de Surveillance

Modalités : Une convention entre MEDINCELL et la société L3S pour le recrutement de trois personnes par année calendaire et une responsable des affaires réglementaires. Aucune prestation n'a été réalisée sur l'exercice clos au 31 mars 2021

Fait à PARIS et MONTPELLIER, le 23 juillet 2021

Les Commissaires aux Comptes

Becouze

PricewaterhouseCoopers Audit

 *Fabien Brovedani*

 *Didier Cavanié*

Fabien Brovedani
Associé

Didier Cavanié
Associé